

Parler de la mort aux enfants (9)

Que pouvons-nous faire à la maison pour les défunts ?

N'attendons pas toujours les prêtres pour faire quelque chose en famille, à la maison. Les fidèles, par le baptême, la chrismation et la vraie foi ont toutes les compétences et les capacités pour dire les prières de l'Église, notamment les offices pour les défunts. Nous pouvons faire une fête des défunts, une fête de tous les saints, aller au cimetière. Nous allons faire vivre les défunts en préparant des offrandes, en allumant des lumières, en écrivant leur nom, en nous rappelant d'eux. Si nous oublions les défunts, nous les faisons mourir une deuxième fois. Quelqu'un qui oublie ses morts est quelqu'un qui commence à mourir lui-même également.



N'ayons pas peur de nous adresser aux défunts : « pardonne-moi » ou « éclaire-moi » ou « réjouis-toi ». Entretien cette amitié et cette fraternité avec les défunts.



Soyons en paix et faisons la paix avec nos défunts. Nous pouvons nous adresser à eux pour leur demander pardon. Nous trouvons la paix par le pardon et par la relation que nous entretenons avec eux.

Nous souffrons de la mort de nos proches, souvent par culpabilité, parce qu'il y a une chose pour laquelle nous n'avons pas pu leur demander pardon. Nous avons parfois une dette d'amour car nous ne leur avons pas montré suffisamment notre amour. Nous pouvons les aimer maintenant et leur témoigner notre amour par la prière. Nous pouvons également faire pour quelqu'un d'autre ce que nous n'avons pas pu faire pour eux. Nous pouvons trouver la paix par l'aumône et les offrandes.

Ainsi, nous restons en contact avec eux et, nous-mêmes, nous restons vivants. Les défunts font partie de la vie, la mort fait partie de la vie.

C'est comme cela que la mort est vaincue.

La mort n'est alors plus une séparation mais une force.